

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 10/11/2023 Date d'affichage : 10/11/2023 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 13	L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, M. Christian LAN, M. Michel LEBOUUC, Mme Madeleine BARBELETTE, Mme Sylvie COUPÉ, M. Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, M. Nicolas MARTINAIS
---	---

Absents excusés :

M. Patrick DEMARQUET
M. Boris BOYAVAL donne pouvoir à M. Christian LAN
M. Anthony PRUNIER donne pouvoir à M. Michel LEBOUUC
M. Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

N°106/2023

CREATION DU POSTE DE CONTRACTUEL POUR LA SECRETAIRE DE MAIRIE

Suite au départ de Madame GANDON Rozenn, il a été procédé à la publication du poste auprès du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine le 29/06/2023.

Après analyse des candidatures, il a été retenu Mme LEBACLE pour le poste de Secrétaire Générale de Mairie.

Ainsi, il est proposé de créer le poste de contractuel au grade de Rédacteur pour effectuer les tâches de secrétaire de Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** la création de ce poste de contractuelle de secrétaire de mairie au grade de rédacteur
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

